

LE BATIMENT :
une régulation sectorielle spécifique.
(éléments de problématique)

L'évolution des contraintes liées aux nouvelles "formes de la concurrence", aux modifications du "rapport social de travail" et à celles des "règlements internationaux"¹ provoque des bouleversements de grande ampleur dans la dynamique des différents secteurs d'activité et dans celle de l'économie dans son ensemble, quelque soit le pays considéré. C'est notamment le cas bien entendu de la France. Ces transformations en cours changent non seulement la dynamique des secteurs, mais la place et le rôle qu'ils jouent dans la dynamique macro-économique.

De ce point de vue, l'analyse du Bâtiment semble essentielle pour comprendre l'évolution actuelle de la dynamique macro-économique. En effet, le Bâtiment a occupé une place très particulière dans la croissance d'après guerre des pays développés, notamment de la France, et apparaît comme au cœur de la crise de l'activité et de l'emploi depuis le milieu des années soixante-dix.

Mais pour ce faire, il apparaît fondamental de définir une problématique qui nous permette d'apprécier la dynamique des secteurs, et plus particulièrement ici, celle du Bâtiment, d'apprécier les caractéristiques propres de sa régulation². Pour progresser dans cette compréhension, nous sommes amenés à préciser ce qui relève, en général, d'une dynamique sectorielle, puis à décrire les relations qui lient cette dynamique à celle d'ordre macro-économique, enfin à caractériser les spécificités du secteur du BTP, notamment dans le cas de la France.

Pour introduire ce développement analytique, il semble utile de revenir sur le mode de définition des secteurs à partir d'une prise en compte de leur logique productive qui dépend des liens unissant le travail, les technologies et l'organisation³. Il

¹Nous reviendrons par la suite sur la définition précise de ces concepts. Pour l'instant on peut entendre par :

- "formes de la concurrence", la structure de la concurrence dans un secteur d'activité, les modalités à travers lesquelles les entreprises se font concurrence et l'intensité de la concurrence ;
- "rapport social de travail", l'organisation du travail et les conditions sociales de gestion de la main-d'oeuvre ;
- "règlements internationaux", le cadre dans lequel la production et les échanges s'organisent au niveau international, européen comme mondial.

²La théorie de la régulation se présente d'abord comme une théorie macro-économique. Mais un certain nombre de chercheurs se référant explicitement à cette théorie, se sont engagés dans des analyses d'ordre méso-économique, pour tenter d'explicitier la réalité des dynamiques sectorielles. Les recherches portant sur la régulation sectorielle, se sont, en particulier, penchées sur l'analyse des secteurs non fordiens dont la dynamique apparaissait comme a-typique : le BTP, l'agriculture, les services. La mise à jour d'une problématique théorique qui permette de saisir leurs caractéristiques prend d'autant plus d'importance, aujourd'hui, que les évolutions de ces secteurs ont d'impact sur la régulation d'ensemble. (cf C. du Tertre in R. Boyer et Y. Saillard éditeurs, La Découverte 1995).

³. Ce que nous définissons, ici, par "configuration productive".

s'agit ainsi de revenir sur les définitions des concepts de "**configuration productive**", de "**rapport social de travail**", et de "**sphère productive**".

1.

Quels découpages de l'activité productive mettre en oeuvre ? Quelle définition du secteur retenir ?

Soulignons, tout d'abord, que la théorie de la régulation à laquelle nous nous référons, ici, considère le secteur comme un niveau pertinent d'analyse, non pas à partir de la conception walrassienne qui structure son approche sur la base de l'homogénéité du produit, mais à partir d'une conception "institutionnaliste" qui considère le secteur comme une construction sociale complexe de la dynamique productive, repérable historiquement. La thèse développée, ici, considère que le secteur met en oeuvre une "configuration productive" qui relève d'une "sphère productive" particulière. Cette production est liée à un certain "rapport social de travail" et soumise à des "formes de concurrence" spécifiques.

1.1. Les configurations productives.

* Du concept de "procès de travail" à celui de "configuration productive".

Il faut tout d'abord prendre la mesure que les productions de valeurs d'usage sont réalisées sur la base de technologies, d'organisations et de qualité de travail spécifiques⁴ qui concernent tant la dynamique de l'atelier ou du chantier, que celle des services fonctionnels. Si le concept de "procès de travail", d'origine marxienne, avait pu conduire à la définition d'un procès de "type chantier", propre au BTP, et à la mise en évidence de l'existence d'économies internes spécifiques⁵, ce concept présentait certaines limites. L'analyse était concentrée sur l'atelier, le site ou le chantier comme lieux centraux de la valorisation du capital.

Or les recherches récentes ont montré que les dispositifs productifs sont également soumis aux tensions de la compétitivité hors coût. L'articulation du travail, des technologies et de l'organisation dépend, alors, également des enjeux de la qualité et des délais d'innovation, ce qui se traduit par un rôle de plus en plus important accordé au dispositif fonctionnel des entreprises et à sa cohérence avec le dispositif directement productif. L'activité de travail est alors saisie par l'intermédiaire du concept de **configuration productive**⁶ qui permet d'élargir le champ de l'analyse aux relations coopératives et conflictuelles qui s'établissent entre productifs et fonctionnels⁷.

⁴ Dans le cas de l'agriculture, il faudrait ajouter à ces facteurs de production, les terres et les ressources vivantes ; cf. Lacroix, Mollard, 88,94.

⁵ Cf. C. du Tertre, 1989. "l'intensité connexe du travail", les "économies de flexibilité organisationnelle".

⁶ Dans le cadre de l'analyse en termes de "configuration productive", il est possible de distinguer sept configurations différentes dans lesquelles se classe toute production : la configuration des activités agricoles, celle des industries de série, celle des industries de process, celle des activités de chantier, celle des services logistiques, celle des services administratifs/informationnels, celle des services immatériels/relationnels.

⁷ Cf. C. du Tertre 1992. Ce développement conceptuel permet, par ailleurs, d'étendre ce type de recherches aux services. Le concept de procès de travail est, en effet, peu opératoire pour saisir les caractéristiques productives de ces activités. Cette difficulté est liée à la nécessité de tenir compte, dans les rapports de travail, de la spécificité de **la relation de service** qui s'instaure entre les prestataires et les bénéficiaires, et à l'impossibilité de définir des outils fiables de mesure des gains de productivité (Gadrey 90 et 92).

Sur le plan des gains de productivité, cette approche a le mérite de permettre une articulation entre la réalisation d'économies internes et d'économies externes. La "cohérence organisationnelle" d'une entreprise relève, alors, de la mise en oeuvre de dynamiques productive et fonctionnelle qui permettent au mieux de penser et de cumuler les effets internes et externes.

* La "configurations productives de type chantier".

Dans le cas du Bâtiment, la configuration productive est marquée par quatre caractéristiques :

1. Il existe d'importantes contraintes **spatiales**. La production est réalisée sur un lieu à chaque fois différent où vont être "consommés" l'ensemble des facteurs de production. Si le bien lui-même n'est pas transportable, les facteurs de production vont être soumis à d'importantes contraintes de mobilité. Cette production va être fortement marquée par les aléas "naturels" ou spatiaux (contraintes fortes des intempéries, de la qualité du sol...) et avoir des effets contraignants sur la mobilité de la main-d'oeuvre ou celle des autres facteurs de production. De plus ces contraintes spatiales vont marquer la dynamique de la gestion. L'enjeu de la décentralisation de la gestion productive qui concerne tant les hommes, le matériels que les matériaux, sera souvent décisif dans les résultats d'un chantier ;

2. la production est généralement réalisée à l'**unité**, à partir d'un cahier des charges **spécifiques**. Cette caractéristique va provoquer la mise au point et l'usage d'outils qui vont être relativement peu spécialisés. Il n'existe pas, en fait, comme dans l'industrie de série de machine-outil. En d'autres termes, les matériels utilisés n'imposent pas de dispositif organisationnel précis et rigide, ni de temps-machine particulier ;

3. sur les chantiers, les tâches directement productives sont intrinsèquement liées aux tâches de régulation, c'est à dire de réglage, d'outillage, de contrôle de la qualité... Cette caractéristique a un effet sur la main-d'oeuvre composée essentiellement de **compagnons**. Ces derniers plus ou moins habiles, expérimentés et compétents, constituent le coeur du dispositif ouvrier. Les manoeuvres sont par contre dans une situation d'apprentissage et dans une posture d'aide vis-à-vis des compagnons ; ils sont sans réelle autonomie ;

4. La production se réalise par **projet**. Elle est généralement évolutive. De ce point de vue, la gestion de la production est soumise à :

- de fortes contraintes de successivité. Il existe fort peu de possibilité de production en temps masqué ;

- de fortes contraintes temporelles. La production n'est pas stockée et ne repose que sur très peu de stocks intermédiaires.

- des contraintes d'autonomie. La gestion de production est généralement associée à une forte autonomie du chantier, plus ou moins négociée, vis-à-vis des services fonctionnels.

L'ensemble de ces caractéristiques conduisent à considérer :

- que les gains de productivité se jouent essentiellement dans le chantier sur la base de "**l'intensité connexe du travail**"⁸ plus largement dans l'entreprise sur la base des "**économies de flexibilité**", notamment organisationnelles.

- que les capacités des entreprises à assurer non seulement des gains de productivité mais également des objectifs performants face à la concurrence, en matière de qualité, de délais, de services connexes dépend de la **cohérence organisationnelle** du dispositif fonctionnel vis-à-vis de l'organisation productive de chantier.

* "Configuration productive" et "sphère productive".

Les différents types de configurations productives peuvent être associés à des **sphères productives** qui assument une fonction particulière dans la dynamique macro-économique. Ainsi, le secteur du Logement fait partie de la sphère productive du Bâtiment et des Travaux Publics qui ont un rôle essentiel quant à la définition des normes de consommation des ménages et des normes de production. En effet le cadre bâti structure l'espace social dans lequel les ménages sont amenés à consommer les biens et les services. Il structure l'espace dans lequel se réalisent les activités productives industrielles et de services. Le BTP structure également le cadre de vie, c'est à dire les conditions sociales d'existence, de circulation... Cette fonctionnalité est très importante à apprécier pour comprendre la nature de la demande que la société est amenée à émettre, les blocages institutionnels que la sphère d'activité peut rencontrer dans son développement.

1.2. Du "rapport salarial" et "rapport social de travail".

Selon les premiers travaux de la théorie de la régulation, l'activité productive met en jeu un travail qui est lui-même situé dans un rapport salarial particulier :

- liens spécifiques entre les techniques utilisées, la forme de l'organisation du travail et la qualité du travail requis ;
- existence de certains dispositifs institutionnels (conventions de branche, formes juridiques de mobilisation de la main-d'œuvre, dispositif de formation) ;
- conditions de formation du revenu direct et indirect.

* Les limites du concept de "rapport salarial".

Mais le concept de rapport salarial présente une limite qui réside dans sa focalisation sur le salariat. Les travaux sur l'agriculture (Lacroix-Mollard 88, 94) ont montré que l'activité agricole s'appuie sur des processus de valorisation du capital qui non seulement mettent en oeuvre des équipements, des produits intermédiaires et du travail, ce qui définit le procès de travail et le salariat, mais également des terres, des ressources naturelles et des ressources vivantes. Par ailleurs ces recherches ont souligné l'importance du travail indépendant, déployé dans le cadre de la famille, et la façon dont les rapports de travail s'articulent aux relations familiales. Les intérêts patrimoniaux et fonciers se lient ainsi au rapport capital/travail. L'ensemble de ces résultats de recherche les amènent à proposer le concept de **rapport social de travail** qui d'un côté tient compte des différentes façons dont l'activité de travail se lient, non seulement aux

⁸ Les gains de productivité du travail sont liés à la qualité des tâches de régulation qui in fine conditionnent le rythme de déroulement des opérations productives. Cf. C. du Tertre, **Flexibilité organisationnelle et productivité dans le Bâtiment**, PCA-Recherche, 1988.

technologies, mais aussi aux ressources vivantes et à "l'espace terrien", de l'autre étend l'approche au non salariat.

Ce dernier concept apparaît très pertinent dans le cas du Bâtiment où l'activité salariée s'articule à l'activité indépendante et où le foncier peut avoir un impact non négligeable sur les conditions d'usage de la main-d'œuvre.

L'intervention humaine peut prendre la forme du « tâcheronage » dans des dispositifs de sous-traitance en cascade importants. Elle peut se déployer sur la base de l'artisanat. Ainsi le travail de chantier ne peut pas être considéré du seul point de vue du salariat. Cette dimension de la dynamique du secteur est en prise directe avec les enjeux de la flexibilité, tout particulièrement des grands groupes. La flexibilité se joue alors de manière externe à la dynamique organisationnelle de la grande entreprise.

L'intervention humaine peut relever également de l'autoproduction. Si cet aspect de l'activité est faiblement développée dans le Gros-Oeuvre, elle est largement présente dans le Second-Oeuvre où la réhabilitation est souvent assumée par le propriétaire ou le locataire lui-même⁹. Les industriels du "bricolage" ont fort bien compris l'importance que pouvait revêtir ce marché.

* Une définition du "rapport social de travail".

De manière synthétique, la dynamique sectorielle apparaît tributaire d'un "**rapport social de travail**" caractérisé pour chaque secteur par :

- une "configuration productive" spécifique, (pour le Bâtiment, la "configuration de type chantier") ;
- un certain lien entre l'activité salariée, non salariée et l'activité domestique (cette dernière recouvrant dans le cas du Bâtiment et de l'Europe, essentiellement les activités de réhabilitation légères associées au Second-Oeuvre) ;
- un dispositif institutionnel particulier qui définit les conditions d'usage de la main-d'œuvre (dans le cas du Bâtiment, l'ensemble des mesures qui encadrent les conditions d'embauche, de licenciement, de mobilité, de sécurité... des conventions collectives) ;
- un ensemble de dispositifs spécifiques qui permettent la formation du revenu direct, parfois indirect (dans le cas du Bâtiment et de la France de nouvelles conventions collectives ont été signées à la suite des Travaux Publics en 1990 sur la base d'une nouvelle description des métiers et des qualifications)

1.3. "Les formes de la concurrence".

La dynamique des différents secteurs apparaît généralement comme marquée par les caractéristiques des "formes de la concurrence" qui leurs sont associées. Il s'agit de la "structure de la concurrence", des "modalités de la concurrence", de "l'intensité de la concurrence".

* La "structure de la concurrence".

⁹ Dans certaines régions d'Europe ou dans certains pays d'Amérique centrale et du sud notamment, l'auto-production joue un rôle très important y compris dans la production du Gros-Oeuvre.

De manière générale, la "structure de la concurrence" est caractérisée par le niveau de concentration et la forme de la centralisation du capital du secteur, par les barrières à l'entrée, par les conditions de spatialisation des activités, par l'emprise de la globalisation. Dans le cas du Bâtiment, plusieurs remarques importantes méritent d'être soulignées pour saisir le contenu des relations qui prédominent entre les acteurs du secteur.

Le secteur du Bâtiment et tout particulièrement le secteur du logement, ont pour activité la réalisation d'un produit qui doit répondre à des finalités contradictoires. D'un côté le bâtiment répond à une demande individualisée ; soit la demande d'un ménage, soit la demande d'une entreprise. Les caractéristiques techniques et architecturales (d'intérieur) cherchent à satisfaire les exigences de la demande en matière d'habitabilité. Mais d'un autre côté, ces produits doivent répondre également aux contraintes de la sociabilité urbaine ou rurale. Cette exigence est d'autant plus importante que le cycle de vie de ce produit est particulièrement long. En fait, le caractère individuel du logement ou du bâtiment s'inscrit dans une architecture extérieure d'ensemble tant au niveau du produit que du cadre de vie. Le bâtiment s'inscrit ainsi dans une fonction sociale qui a ses propres règles, sa propre dynamique. La contradiction entre les fonctions individualisée et sociale du bâtiment, est le fondement de l'existence d'agents différents dans la prise de décision de bâtir et l'importance des interventions d'ordre institutionnel.

En France, la gestion de cette contradiction se joue dans l'évolution des rapports entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et le pouvoir politique ou administratif local, détenteur de l'octroi du permis de construire. En fait l'existence d'acteurs différents est la garantie de la prise en compte des différents termes de cette contradiction.

La séparation de l'activité de conception entre les maîtres d'œuvre et les entreprises relève aussi de la nature particulière du produit, de ses finalités contradictoires. Elle correspond également au fait que les entreprises et les architectes ne traitent pas des mêmes problèmes. Les entreprises sont amenées à innover en matière de construction sous des contraintes de coûts et de délais. L'architecte y intègre la notion d'espace.

Les fonctions différentes de ce produit, se traduisent ainsi par une non intégration des acteurs du secteur. Inversement, la différenciation des rôles de chaque acteur et le maintien de leur autonomie apparaissent comme une garantie collective et sociale du respect des différentes fonctions du bâtiment. La **coopération** qui est amenée à être développée entre les acteurs, doit être conçue non pas comme un mal subi (une résistance à l'intégration industrielle de la filière), non pas comme un archaïsme, mais comme une caractéristique essentielle du secteur qui peut en fait sa force et son dynamisme.

* Les modalités de la concurrence.

Les "modalités de la concurrence" désignent les enjeux à partir desquels les entreprises se font concurrence. Pendant des années, en Europe, la concurrence est passée essentiellement par les prix. Aujourd'hui, quels que soient les secteurs d'activité, la concurrence s'étend à de nouveaux critères :

- la qualité intrinsèque du produit, mais aussi la variété de la gamme de produits offerts, la maîtrise de la complexité, la capacité d'associer des services connexes aux produits ;

- les délais d'exécution et de livraison, mais aussi de conception, d'innovation, de renouvellement des produits.

Dans le cas du Bâtiment, les pays européens voient leur secteur connaître d'importantes mutations. La réhabilitation des logements correspond à une montée des exigences de qualité, à une plus grande complexité de la construction, à l'intégration de composants nouveaux. Le neuf est amené à suivre la même évolution. Ce mouvement est lié à un certain changement du mode de vie des couches sociales les plus solvables qui consomment de plus en plus de services notamment informationnels. De même les entreprises ou les administrations cherchent à obtenir des locaux flexibles afin d'accompagner la dynamique productive et fonctionnelle de leur activité qui ne manque pas de se transformer régulièrement. Elles recherchent des locaux dotés de nouveaux dispositifs de communication interne et externe... Dans le même temps, la taille des chantiers a tendance à diminuer. La complexité de l'organisation du chantier est de plus en plus lourde à assumer.

Les contraintes de délais se renforcent aussi dans le secteur. Cela tient au temps d'immobilisation des capitaux immobiliers, qu'ils proviennent de maîtres d'ouvrages publics, privés, d'administrations ou d'entreprises.

Les processus d'innovation tendent à se transformer en recherchant une nouvelle dynamique. Les entreprises du secteur anciennement très "consommatrices" d'innovations mises au point par des acteurs extérieurs au secteur, tentent d'endogénéiser ces processus en disposant de services recherche/développement de plus en plus actifs. Des coopérations prolongées sont tissées tant avec des acteurs extérieurs que des partenaires internes au secteur.

Ce changement des modalités de la concurrence apparaît comme un puissant levier de transformation de la dynamique du Bâtiment. Sa compréhension est essentielle pour analyser les contraintes de flexibilité qui pèsent sur l'ensemble des acteurs du secteur.

* "L'intensité de la concurrence".

"L'intensité de la concurrence" s'apprécie sur la base des conditions de partage des marchés. Plus les secteurs connaissent une croissance rapide, plus le développement de l'activité des entreprises et de leur rentabilité peut se réaliser sans heurt important avec les autres entreprises du secteur. Plus les secteurs connaissent de difficultés dans leur croissance, (et d'autant plus s'ils connaissent une récession), plus la concurrence est intense car le développement des entreprises se déploie sur leur capacité de gagner des parts de marché. Ils s'agit donc pour elles de récupérer des parts de marché détenues originellement par d'autres entreprises. Cette dernière situation conduit généralement à l'extension des modalités de la concurrence, des prix aux autres modalités, à leur mise en oeuvre conjointe. Ce mouvement conduit in fine à de profondes transformations de la structure de la concurrence, à la remise en cause des relations anciennes entre acteurs.

C'est cette situation que connaissent les secteurs de la construction de la plupart des pays d'Europe avec des degrés variables selon leurs conditions de développement.

* *
*

En définitive, les attendus théoriques précédents conduisent à appréhender la dynamique productive d'un secteur¹⁰. à travers des **dispositifs institutionnels** particuliers (Bartoli-Boulet 90) que l'on peut définir sur la base suivante :

- un "rapport social de travail" qui s'appuie sur la mise en oeuvre d'un certain type de "configuration productive" ;
- un ensemble de capitaux individuels qui se confrontent dans le cadre d'une concurrence organisée ;
- un ensemble de règlements nationaux et internationaux qui encadrent la dynamique du secteur, notamment dans le "régime international".

Dans ce cadre là, le Bâtiment apparaît comme directement lié aux Travaux-Publics avec lesquels il constitue **une même sphère productive**. En effet, le bâtiment partage avec les Travaux-Publics un même "rapport social de travail" marqué par une "configuration productive" de type chantier, des "dispositifs institutionnels" différents, mais fonctionnant en parallèle dans une grande proximité, (que cela soit les conventions collectives, les formes de mobilisation de la main-d'œuvre, les systèmes de formation, ou les formes de représentations patronales...), des "conditions de formation des revenus directs" très semblables, marquées notamment par la capacité de la main-d'œuvre ouvrière à passer d'activités de gros-œuvre à celles de travaux publics.

Il apparaît, maintenant, nécessaire de préciser les liens qui se tissent entre la dynamique macro-économique et la dynamique sectorielle du Bâtiment.

¹⁰ Cette conception historique, sociale et économique va donner lieu à des études et des débats sur les découpages à effectuer entre les différentes activités productives. C'est notamment le cas pour l'apparition du secteur pétrochimique (du Tertre 89) et pour la sphère agricole : l'agriculture prise dans son ensemble (Lacroix-Mollard 94) ou à un niveau plus désagrégé allant jusqu'à la distinction entre le secteur des vins AOC et celui des vins courants (Bartoli-Boulet 89 et 90). Pour les services, la formalisation des découpages reste à opérer (cf. du Tertre 94 et 95).

2.

Dynamique sectorielle et régulation macro-économique.

L'ensemble des réflexions qui se sont portées au niveau méso-économique, pose le problème de l'existence d'une articulation entre les dynamiques sectorielles et la régulation macro-économique. Mais la reconnaissance, en soi, de ce problème est, en réalité, le résultat d'une progression des débats au sein même des chercheurs qui se réclament de la théorie de la régulation.

Une première voie (cf la revue qu'en donne R. Boyer 90) consiste à projeter les mécanismes de régulation macro-économique sur la dynamique sectorielle. Aujourd'hui cette orientation conduit, de manière paradoxale, à projeter l'évolution de certains secteurs sur la régulation globale. Deux autres voies, au contraire, tentent de prendre en compte l'hétérogénéité des secteurs : l'une les "inféode" à la régulation macro-économique, l'autre les considère dans une autonomie complète vis-à-vis de la dynamique d'ensemble. Une quatrième voie tente de construire de manière plus dialectique et historique les passages macro-méso donnant plus ou moins d'importance à une "semi-fonctionnalité" des secteurs.

2.1. Différentes approches de l'articulation des dynamiques méso et macro-économiques.¹¹

* La projection.

Dans la mesure où les recherches sur l'Automobile avaient fait apparaître, pour la période de la croissance, une certaine "homologie" entre la dynamique de ce secteur et celle au niveau macro-économique (Coriat 79), on pouvait se considérer en droit d'étendre cette "homologie" aux autres secteurs. Le fordisme était ainsi perçu non seulement comme dominant, mais comme hégémonique, représentant l'avenir obligé de toute organisation productive. Certaines recherches s'attelaient alors à apprécier le degré de pénétration des principes fordien dans telle ou telle sphère d'activité. Le BTP apparaissait ainsi, aux yeux de beaucoup (chercheurs comme entreprises) comme archaïque, largement en retard vis-à-vis des industries de montage présentées comme modèle à atteindre (cf. les débats sur l'industrialisation du BTP) ; l'agriculture était appréhendée comme "terrain" d'application et d'extension du fordisme, l'agriculture américaine comme exemple type (Kenney et alii, 88) ; les services étaient appréciés au tempo de l'emprise du taylorisme dans les grandes concentrations d'employés (cf. l'ouvrage "le tertiaire éclaté" 79).

De manière plus récente et inversée, on peut retrouver des logiques qui s'apparentent à cette voie, dans les travaux macro-économiques présentant différents scénarios de sortie de crise. Les évolutions en cours dans les activités de montage sont

¹¹ Ce chapitre reprend des développements exposés dans un article précédent : C. du Tertre, 95, " La régulation sectorielle" in R. Boyer, Y Saillard éditeurs, "La théorie de la régulation, l'Etat des savoirs", La Découverte, Paris.

alors généralisées et projetées comme les nouvelles formes potentielles de la dynamique macro-économique. Les débats sur le post-fordisme n'échappent pas à cette remarque dans la mesure où très souvent, des nouvelles réalités micro-économiques sont observées, généralement dans les industries de montage, sans que leur capacité à refléter de nouvelles tendances d'ordre macro-économique soit clairement distinguée de leur signification méso-économique. Ces analyses formulent leurs hypothèses macro-économiques (par exemples : Coriat 90, Boyer-Durand 93) sans tenir compte des déplacements d'activités sectorielles, de la montée en puissance des services et des rôles nouveaux que peuvent jouer le BTP et l'agriculture, c'est à dire les sphères d'activité non fordienne de la période stable du régime d'accumulation intensive.

* Hétérogénéité sectorielle et fonctionnalisme strict.

De manière diamétralement opposée à la voie précédente, d'autres recherches vont mettre l'accent sur la spécificité de secteurs non fordien tant du point de vue de leur organisation que du point de vue de leur dynamique. Mais certaines d'entre elles vont insister sur le fait que ces spécificités sont dictées par la dynamique industrielle fordienne; le développement des secteurs non fordien se déroule, de manière complémentaire à celui des fordien.

Dans ce cas, il s'agit d'une approche systémique où le fonctionnalisme est strict. Les secteurs sont, alors, perçus comme mis au service de la logique fordienne. L'agriculture connaît des évolutions qui correspondent aux inflexions de la dynamique industrielle (Néfussi 87). Le Bâtiment est conditionné par le développement des industries fordien... Les secteurs conçus comme traditionnels, assument de manière prolongée une fonction spécifique : l'alimentation, le logement,... les services domestiques, sociaux, d'intermédiation ou administratifs. Leur dynamique est hétérogène au dispositif organisationnel du fordisme mais dénué de logique de développement à part entière.

* Hétérogénéité sectorielle et institutionnalisme strict.

Une autre voie de recherche insiste sur la logique propre des secteurs, leur dispositif institutionnel original, leur histoire différente de celle de l'ensemble de l'économie. La crise du Bâtiment survient ainsi avant le premier choc pétrolier, dès 1970 (Campinos 84). Il peut exister une multitude de sous-secteurs aux logiques particulières comme par exemple les deux secteurs viticoles, vins AOC, vins courants (Bartoli-Boulet 89). Mais la construction d'une logique d'ensemble semble alors particulièrement difficile à concevoir dans la mesure où elle apparaît comme le fruit d'une juxtaposition de logiques différentes, souvent contradictoires. La dynamique macro-économique est analysée, alors, comme résultante de différentes logiques de développement particulières.

* La dynamique sectorielle ou "régime économique de fonctionnement".

On peut aussi considérer, comme le suggère R. Boyer (90) que la mise au point d'une problématique méso-économique de la régulation passe par une *synthèse* des deux types de préoccupations précédentes. En suivant Bartoli et Boulet (89, 90), il est possible d'articuler les régulations macro-économiques et sectorielles de la manière suivante :

- les "formes institutionnelles" au niveau macro-économique conditionnent les "dispositifs institutionnels" au niveau sectoriel. Mais les évolutions que connaissent ces derniers, peuvent également contribuer à modifier certaines formes institutionnelles d'ordre macro-économique ;

- les caractéristiques du régime d'accumulation créent des contraintes et des opportunités pour la dynamique sectorielle, mais en retour cette dernière peut selon l'ampleur qu'elle prend, avoir un impact sur l'évolution ou les changements de régime d'accumulation.

De manière plus générale, il est possible de représenter l'articulation des dynamiques méso/macro-économiques autour des quatre propositions suivantes :

- la dynamique des secteurs est d'abord marquée par les caractéristiques sectorielles du "rapport social de travail", celles des "formes de la concurrence" et celles de l'histoire du "dispositif institutionnel". Il s'agit ainsi de reconnaître les fondements de l'hétérogénéité sectorielle, inscrits dans la dynamique productive ;

- mais le système macro-économique d'ensemble a aussi une influence. Il crée des contraintes et des opportunités sur le secteur qui dépendent de la place qu'occupe la sphère productive à laquelle appartient le secteur dans le régime d'accumulation. La dynamique sectorielle est ainsi tributaire d'une semi-fonctionnalité qui est reconnue à sa sphère productive¹² ;

- compte tenu des effets de substitution toujours possibles, au niveau des combinaisons productives (par changement technique ou recours à des producteurs étrangers) et des histoires différentes des dispositifs institutionnels, certaines activités connaissent un affaiblissement, alors que d'autres prospèrent. Des restructurations et des reclassements s'opèrent ainsi au sein du dispositif macro-économique ;

- en retour, ces transformations peuvent avoir une influence sur la dynamique du dispositif macro-économique d'ensemble.

¹² La fonctionnalité de l'activité n'est pas assurée par le secteur mais par la sphère d'activité à laquelle il appartient. Il est possible de repérer sept sphères d'activité différentes :

- la sphère des activités agricoles, vinicoles..;
- la sphère des industries de série ;
- la sphère des industries de process ;
- la sphère des activités de chantier ;
- la sphère des services logistiques (transport, commerce) ;
- la sphère des services administratifs/informationnels ;
- la sphère des services immatériels/relationnels.

Chaque sphère repose sur une "configuration productive" spécifique, c'est à dire un certain mode de réalisation d'économies internes/externes, et assume une fonctionnalité particulière dans la dynamique macro-économique.

*Schéma repris et légèrement modifié
de Boyer 90 page 69.*

Niveau macro-économique :

Formes institutionnelles

- rapport salarial dominant
- forme de la concurrence
- nature de l'Etat
- insertion dans le régime international
- monnaie

Régime d'accumulation

- rapidité et stabilité de la croissance
- évolution technique
- partage du revenu et mode de vie

conditionnent
partiellement

effets
en
retour

contraintes
et
opportunités

effets
en
retour

Dispositifs institutionnels

- rapport social de travail
- formes de la concurrence
- règlements internationaux

Dynamique sectorielle

- croissance relative
- évolution des prix relatifs
- dynamique de l'investis. et effets de subst. capital/travail
- effets de compensation gains de productivité/qualité

Niveau méso-économique

Ainsi, s'il n'existe de régulation, au sens strict et fort du terme, qu'au niveau macro-économique, on peut faire apparaître une "dynamique sectorielle" ou "un régime économique de fonctionnement" selon l'expression de Bartoli-Boulet (89) ayant ses caractéristiques spécifiques et doté d'une histoire propre. Leurs évolutions ont, en retour, une influence sur la dynamique d'ensemble plus ou moins importante selon le degré de maturité et de fragilité du régime d'accumulation et suivant le rôle moteur ou non que joue la shère productive à laquelle appartient le secteur.

3. Le BTP, une dynamique sectorielle spécifique : le cas de la France

3.1. Les spécificités du secteur

* La dynamique de création d'économies internes :

Compte tenu des caractéristiques de la configuration productive de type chantier qui ont été exposées en première partie, il apparaît important de rappeler, ici, le fait que les gains de productivité du secteur reposent pour l'essentiel sur "**l'intensité connexe du travail**" et les "**économies de flexibilité**", notamment organisationnelle. Il s'agit donc pour les entreprises du secteur de valoriser la qualité des tâches de régulation et de rechercher le déploiement de dispositifs souples et autonomes, très éloignés des principes tayloriens d'organisation du travail. Rechercher des gains de productivité conduit à souligner l'importance de la gestion des interfaces entre les hommes d'une même équipe, entre les équipes d'un chantier, entre le chantier et les services fonctionnels de l'agence ou de l'entreprise. Il s'agit en fait de promouvoir des relations de **coopération** entre la multiplicité d'agents que compte le secteur.

Deux obstacles majeurs se présentent. D'un côté, ces orientations organisationnelles et de gestion de la main-d'œuvre sont très difficiles à mettre en oeuvre de manière rationnelle, compte tenu de l'héritage taylorien et fayoliste qui domine dans la culture des cadres des entreprises du Bâtiment. Ces derniers considèrent encore dans leur grande masse l'industrie manufacturière de série comme l'avenir obligé du secteur. D'un autre côté, il faut noter que l'évolution de la qualité des ouvrages vient compenser les gains de productivité. Leurs effets absorbent une partie significative de ces gains. Ils apparaissent, ainsi, comme de faible ampleur et difficiles à accumuler au niveau d'une entreprise.

* La fonctionnalité de la sphère productive de la construction.

Le Bâtiment et les Travaux Publics produisent des biens qui structurent :

- ° les normes de consommation à travers l'habitabilité du logement ; les normes de production à travers l'usage de l'espace, opéré par les entreprises industrielles ou de service, et les organismes de l'Etat ;
- ° l'urbain et l'aménagement des territoires.

Cette fonction très particulière du secteur lui donne une place spécifique au sein de la dynamique macro-économique. Si un mode de régulation du secteur a pu être trouvé dans les années cinquante et soixante, depuis les années quatre-vingts, la crise a touché les fondements mêmes de ce mode de régulation. Les outils dont disposait l'Etat pour permettre un développement à peu près stable du Bâtiment se révèlent actuellement obsolètes, sans que de nouveaux outils apparaissent. La crise de l'activité productive du BTP se double, alors d'une crise du logement matérialisée par le nombre croissant des sans-abris, les difficultés de la réhabilitation des logements sociaux, la crise des banlieues.

3. 2. La dynamique économique non fordienne du BTP et ses liens avec la dynamique macro-économique : quelques éléments de repère pour le cas de la France.

Le BTP, loin d'être en retard vis-vis du reste de l'industrie, est un secteur au mode d'industrialisation original. Il a été marqué pendant toute la période de la croissance par une très forte rentabilité du capital et une faible productivité du travail. Le transfert des gains de productivité des secteurs manufacturiers les plus dynamiques, vers le BTP ne peut s'expliquer que par l'importance de la demande adressée à ce secteur et le rôle essentiel qu'il a joué dans la diffusion des normes de consommation et de production fordienues, favorisant ainsi la mise en place du régime d'accumulation intensive (voir schéma page 14).

Depuis 1970, compte tenu du ralentissement des demandes initialisées par l'Etat et les entreprises, les ménages sont apparus comme la composante porteuse de l'activité. Jusqu'en 1976, cette demande prenait le relais de celle des entreprises et de l'Etat. Mais depuis la fin des années soixante-dix et surtout depuis le début des années quatre-vingts, les problèmes de ralentissement de la croissance du pouvoir d'achat des classes moyennes, de sa baisse pour un nombre de plus en plus important de catégories sociales et de son instabilité pour l'ensemble du corp social, ont fragilisé la dynamique du secteur.

Cette dynamique s'est engagée d'une manière irrémédiable sur une pente décroissante. En France, la production de logements neufs a chuté de 550.000 logements par an en 1976 à moins de 300.000 logements par an au début des années quatre-vingt-dix. De plus elle est devenue très fluctuante, mettant ainsi les entreprises devant des difficultés croissantes pour maîtriser leur volume d'activité et pour programmer leur emploi. Cette situation a provoqué non seulement la baisse des emplois, mais leur précarité accrue, ce qui n'est pas sans effet sur la capacité des entreprises à mobiliser une main-d'œuvre compétente.

La question reste posée de savoir pourquoi, dans la mesure où le secteur n'est pas resté inactif et a suivi des évolutions majeures, une telle récession s'est-elle produite. Plusieurs remarques méritent d'être formulées :

- il faut, d'abord, souligner que le tissu industriel du BTP a connu, en France, une restructuration qui s'est traduite par une forte polarisation entre les grands groupes et les petites entreprises (disparition progressive des entreprises de taille moyenne sauf dans les corps d'état techniques). Cette polarisation a permis d'associer le développement d'une "flexibilité interne" aux grands groupes (flexibilité organisationnelle), à celui d'une "flexibilité externe" accrue dans les rapports inter-entreprises. Or, si la mise en concurrence intensive des petites entreprises (les sous-traitances en cascades) a permis aux grandes entreprises de réaliser des économies externes non négligeables, elle a par ailleurs cassé les processus d'apprentissage internes aux PME et leurs possibilités d'investissements matériels et immatériels, ce qui a atténué leur efficacité productive ;

- il faut, aussi, remarquer que les grands groupes se sont généralement lancés dans de nouvelles stratégies de rationalisation de leur production qui ont modifié les dispositifs organisationnels et de travail, afin de rendre les configurations

productives plus flexibles. Mais les gains de productivité associés aux "économies de flexibilité" et à "l'intensité connexe du travail" ont connu deux limites. La première tient au fait que la logique de recherche de "flexibilité externe" s'est étendue aux groupes eux-mêmes par la mise en concurrence des services fonctionnels ou de production avec des entreprises extérieures, ce qui limitait la stabilité des dispositifs productifs, condition sine qua non d'accès aux déterminants de la productivité sus-mentionnés. La seconde tient à la complexité croissante de la construction, à la multiplicité accrue des acteurs qui conduisent à épuiser une part non négligeable des gains de productivité dans les problèmes de coordination ;

- il faut rappeler, enfin, que des gains de productivité ont bien été réalisés grâce au renforcement de la production industrialisée des matériaux et des composants du second-œuvre, mais ces gains ont été compensés par des effets qualité importants (souvent liés à l'évolution de la réglementation) et dilués par le renforcement de la complexité du processus de construction lui-même. Le produit est effectivement soumis à une évolution régulière qui correspond à une montée des exigences en matière de qualité de la part de l'Etat, des entreprises ou des ménages qui restent solvables. On peut en prendre la mesure quand on analyse ce que recherchent les entreprises (flexibilité de l'espace, nouveaux systèmes de câblages qui favorisent les formes actuelles de communication, ...), les exigences des ménages en matière de diversité architecturale, confort acoustique, isolation thermique, lieux de garage..., et des collectivités locales ou territoriales en matière de qualité de l'espace, de qualité du cadre de vie, d'adjonction de services aux normes de l'habitat (la domotique et les services urbains).

Ainsi, l'évolution contradictoire de la dynamique du BTP conduit à dégager des gains de productivité qui sont restés plus faibles que dans les autres secteurs d'activité. Le secteur apparaît incapable de développer, par lui-même, une demande solvable -de manière endogène par une baisse du prix relatif du logement- alors même que la demande potentielle des ménages est analysée comme une fois et demie à deux fois plus élevée que la demande solvable.

Or, dans la mesure où les politiques publiques héritées du régime d'accumulation intensive sont sous la pression des restrictions budgétaires, aucune sortie de crise n'apparaît possible. Le secteur semble pris dans une spirale vicieuse où les réactions micro-économiques des agents ne font que renforcer la crise (voir schéma page 16).

La dynamique sectorielle non fordienne du BTP, sous contrainte de flexibilité, apparaît ainsi incapable, en elle-même, d'assurer le développement du secteur. Une nouvelle intervention des pouvoirs publics doit être réfléchie, afin de concevoir un nouveau type de développement du secteur. Il s'agit d'une part de soutenir le secteur dans sa recherche d'économies internes, et d'autre part de favoriser des transferts, vers le BTP, des gains de productivité réalisés par d'autres secteurs. Il est, alors, nécessaire d'appréhender la dynamique du Bâtiment dans son articulation à la dynamique macro-économique d'ensemble et d'en dégager de nouveaux principes de régulation.

Conclusion

La transformation des formes de la concurrence dans la dynamique macro-économique d'ensemble, les contraintes de flexibilité des entreprises, la montée des activités de services conduisent à transformer les caractéristiques sociotechniques du BTP et à peser sur le coût de son produit. Mais en retour, la capacité du secteur à répondre au nouveau contenu de la demande devient une exigence pour que se redéplient l'activité industrielle post-fordienne, la croissance des services et les modifications spatiales de la localisation des activités qui semblent se dessiner. La question des nouvelles interventions institutionnelles est donc posée. Il existe ainsi un nouveau mouvement dialectique entre la dynamique macro-économique et la dynamique sectorielle qui mérite d'être souligné.

BIBLIOGRAPHIE.

- Bartoli P. et Boulet D., 1989, *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire. L'exemple viticole*, Thèse d'Etat, Université de Montpellier I, INRA ESR, 3 vol., 910 pages plus annexes.
- Bartoli P. et Boulet D., 1990, "Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle : le cas de la sphère viticole", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 17, pages 7 à 38.
- Boyer R., 1990, "Les problèmes de la régulation face aux spécificités sectorielles", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°17.
- Boyer R. et Durand J.-P., 1993, *L'après-fordisme*, Alternatives économiques, Syros.
- Campinos-Dubernet M., 1984, *Emploi et gestion de la main-d'oeuvre dans le BTP*, Dossier du CEREQ n° 34, doc. fr.
- Coriat B., 1979, *L'atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois.
- Coriat B., 1990, *L'atelier et le robot*, Christian Bourgois.
- Gadrey J., 1990, "Rapports sociaux de service : une autre régulation", *Revue Economique*, n°1, janvier.
- Lacroix A. et Mollard A., 1994, "L'approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l'agriculture", in Allaire et Boyer éditeurs, *La grande transformation de l'agriculture, lectures conventionnalistes et régulationnistes*, INRA-Economica, Paris, chapitre XI.
- Néfussi J., 1987, *Les IAA en France : croissance et financement 1950-1985. Essai sur l'intégration financière et la dynamique industrielle*, thèse ès sciences économiques, Université paris-X-Nanterre, 632 pages.
- Petit P., 1988, *La croissance tertiaire*, Economica ; traduction de "Slow growth and the service economy", Londres, Pinte, 1985.
- Tertre C. du, 1989, *Technologie, flexibilité, emploi : une approche sectorielle du post-taylorisme*, L'Harmattan.
- Tertre C. du, 1995a, *Changer le travail pour faire face au chômage: le rôle majeur des "relations de services"*, Editions de l'IRIS, (à paraître).
- Tertre C. du, 1995b, La régulation sectorielle, in R. Boyer et Y Saillard éditeurs, *La théorie de la régulation, l'état de savoirs*, La découverte Paris.
- Tertre C. du, 1994a, *Dynamique du BTP et nouveaux dispositifs institutionnels pour une sortie de crise*, communication au colloque "L'innovation en chantiers", Plan Construction et Architecture, 14 et 15 septembre.
- Veltz P., 1983, "Fordisme, rapport salarial et complexité des pratiques sociales", *Critiques de l'Economie Politique*, n° 23-24, av.-sept., pages 30 à 42.